

Ville de Monthey  
Urbanisme, Bâtiments & Constructions  
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1  
T. 024 475 76 02  
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :  
Bulletin officiel No 29 du 17.07.2020  
Piliers du 17.07.2020  
au 17.08.2020

Monthey, le 15 juillet 2020

N/réf. EC/gp

## MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : M. Sébastien Harnisch, Route des Cerisiers 81, 1871 Choëx.  
Situation : parcelle No 5434, folio 37, au lieu-dit « Feuvet », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'730/1'121'010. Dossier déposé le 16 juin 2020.  
Objet : remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure air/eau.
- Requérante : Mme Anne-Marie De Cocatrix, Route de la Moubra 59, 3963 Crans-Montana.  
Auteur des plans : M. Pascal Rossier, Chemin des Murets 9. 1891 Vérossaz.  
Situation : parcelle No 6324, folio 46, au lieu-dit « Giettes », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de de la requérante; coordonnées : 2'563'720/1'119'810. Dossier déposé le 18 juin 2020.  
Objet : construction d'un chalet et des aménagements extérieurs y relatifs.
- Requérant : M. Pierre-Philippe Bernard, Route de Choëx 115, 1871 Choëx.  
Situation : parcelle No 3215, folio 43, au lieu-dit « Chez Bollut », située en zone R1, individuelle coteau B, en zone agricole et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'563'186/1'120'828. Dossier déposé le 29 juin 2020.  
Objet : installation d'un pavillon de jardin et modification partielle de la toiture du chalet existant.
- Requérant : Valerette SA, Boîte postale 601, 1871 Les Giettes.  
Auteur des plans : Habitat Construction Générale Sàrl, Rue des Colombes 15, 1868 Collombey.  
Situation : parcelle No 6207, folio 46, au lieu-dit « Cerniers », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des PPE Nos 62263 et 62264; coordonnées : 2'563'090/1'119'110. Dossier déposé le 25 juin 2020.  
Objet : construction d'un jardin d'hiver non chauffé.

5. Requérants : Mme et M. Barbara et Jean-Christophe Carrupt, Chemin des Carrières 4, 1870 Monthey.  
Situation : parcelle No 5205, folio 6, au lieu-dit « Gueurse », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'561'489/1'122'838. Dossier déposé le 1<sup>er</sup> juillet 2020.  
Objet : installation d'une pergola.
6. Requérant : M. André Schwab, Ch. du Raccot 18a, 1870 Monthey.  
Auteur des plans : Habitat Construction Générale Sàrl, Rue des Colombes 15, 1868 Collombey.  
Situation : parcelle No 590, folio 6, au lieu-dit « Bugnon », située en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la PPE « Pré-Fleuri »; coordonnées : 2'561'875/1'123'335. Dossier déposé le 30 juin 2020.  
Objet : construction d'un jardin d'hiver non chauffé sur un balcon sis au 3<sup>ème</sup> étage du bâtiment existant.
7. Requérant : Lauffer-Borlat SA, Route de Brent 1, 1816 Chailly-Montreux.  
Situation : parcelle No 4997, folio 30, au lieu-dit « Mareindeux », située en zone R2, individuelle coteau A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Josette et Jean-René Schüpbach; coordonnées : 2'562'200/1'121'700. Dossier déposé le 1<sup>er</sup> juillet 2020.  
Objet : remplacement de la chaudière existante par une pompe à chaleur extérieure air/eau.
8. Requérante : Mme Stéphanie Rapin, Rte Chez Bora 17, 1871 Choëx.  
Situation : parcelle No 6010, folio 38, au lieu-dit « Chez Bora », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'530/1'120'940. Dossier déposé le 2 juillet 2020.  
Objet : installation d'un couvert de terrasse.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 17 août 2020 à 18.00 heures